

RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

Revision to a Request for a Standing Offer

Révision à une demande d'offre à commandes

National Master Standing Offer (NMSO)

Offre à commandes principale et nationale (OCPN)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Vehicles & Industrial Products Division
11 Laurier St./11, rue Laurier
7A2, Place du Portage, Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Hand Tools - Outils à main	
Solicitation No. - N° de l'invitation E60HP-12TOOL/A	Date 2012-03-27
Client Reference No. - N° de référence du client E60HP-12TOOL	Amendment No. - N° modif. 004
File No. - N° de dossier hp921.E60HP-12TOOL	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$HHP-921-59924	
Date of Original Request for Standing Offer Date de la demande de l'offre à commandes originale	
2012-03-07	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-04-17	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Falardeau, Guy	Buyer Id - Id de l'acheteur hp921
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-0591 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 953-2953
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: As specified on each individual call-up document / Tel qu'indiqué sur chaque commande subséquente	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

Cet amendement numéro 004 a la sollicitation est émise pour répondre aux questions suivantes de soumissionnaires:

- Q - 3** La sollicitation indique que les propositions seront évaluées en fonction des rabais offerts de la liste de Prix de Détail Suggéré par le Fabricant («PDSF»). Comment TPSGC s'assurera que tous les soumissionnaires proposent des pourcentage de rabais ferme du même PDSF ?
- R - 3** Veuillez vous référer a l'ANNEXE "E" LETTRE D'AUTORISATION DU FABRICANT Para. 3...
- Q - 4** La méthode de sélection dans la partie 4, section 2 de de la sollicitation indique que "L'on attribuera une offre à commandes aux offrants ayant proposé les trois (3) rabais les plus élevés par description de l'article.". ANNEXE «B» demande aux soumissionnaires de fournir deux pourcentage de rabais ferme, l'une pour la période du 01 mai 2012 au 30 Avril 2013 (année 1), et un second pourcentage de rabais ferme pour le 1 mai 2013 au 30 Avril 2014 (Année Optionelle). Aux fins de l'évaluation des propositions, comment TPSGC déterminera l'escompte proposé par un soumissionnaire?
- a) Est-ce que le rabais offert pour l'Année Optionel sera considéré?
- b) Si «oui», comment sera calculée les escomptes aux fins d'évaluation? Sera-ce la moyenne de l'année 1 et de l'Année Optionel
- R - 4** a) Oui, le rabais offert pour l'Année Optionel sera considéré.
b) Les rabais, aux fins d'évaluation, seront calculées en utilisant la moyenne de rabais de l'année 1 et le rabais de l'année d'optionelle.

A la partie 4, section 1.2 **Évaluation financière**

Supprimer en entier.

- Inserer:** **1.2.1** Les offrants doit remplir et joindre à son offre l'annexe B, Pourcentage de rabais ferme
- 1.2.2** Les offrants doivent remplir et soumettre avec leur offre, de la même façon que l'annexe B Pourcentage de rabais ferme, les produits équivalents offerts pour que ceux-ci soient considérés.
- 1.2.3** Pour déterminer le rabais moyen, le calcul sera comme suit:

a) Le pourcentage de rabais ferme pour la première année et le pourcentage rabais ferme pour l'année option seront additionnés, et

b) La somme sera divisée par deux (2).

1.2.4 Un offrant ne peut offrir un rabais en pourcentage pour un fabricant qui n'a pas été validé auprès du responsable de l'OC à l'aide d'une lettre d'autorisation dûment signée.

A la partie 4, section 1.2 **Méthode de sélection**

Supprimer: Point 2.2 L'on attribuera une offre à commandes aux offrants ayant proposé les trois (3) rabais les plus élevés par description de l'article.

Inserer: Point 2.2 L'on attribuera une offre à commandes aux offrants ayant proposé les trois (3) rabais moyennée les plus élevés par description de l'article.

Q - 5 Dans la partie 3, section I, Item 2. indique que les produits qui sont l'équivalent dans la forme, ajustage, la fonction et la qualité avec des éléments précisés dans la demande sera envisagée si certains critères sont respectés qui sont énoncées aux alinéas 2. a) à e). Toutefois, les annexes "A" et "B" inclus seulement une description de l'objet (par exemple, des ciseaux) et le nom du fabricant, et ne comprennent pas les détails supplémentaires inclus dans la partie 3, partie I, alinéas 2 a) à e) (par exemple le modèle, numéro de pièce, spécifications techniques, la littérature descriptive, etc). Puisque les informations équivalentes sur les produits que des fabricants expressément énumérées dans la sollicitation n'est pas inclus, il n'est pas possible pour les soumissionnaires de fournir cette information au sujet des produits équivalents dans le niveau de détail requis dans la partie 3, section I, alinéas 2 a) à e) de l'appel d'offres. Par conséquent, est-ce que TPSGC va modifier la sollicitation à prévoir que les soumissionnaires peuvent proposer des produits équivalents en spécifiant le nom du fabricant proposé au titre de chaque des catégories identifiées?

R- 5 A la **PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES**

1. Instructions pour la préparation des offres

Section I: Offre technique

Supprimer: 2. Produits équivalents

1. Les produits dont la forme, l'ajustage, la fonction, la qualité et la performance sont équivalents aux articles spécifiés dans la demande d'offres à commandes seront pris en considération si le soumissionnaire :
 - a) indique la marque, le modèle et/ou le numéro de pièce du produit de remplacement;
 - b) déclare que le produit de remplacement est entièrement interchangeable avec l'article indiqué;
 - c) fournit les caractéristiques complètes et les imprimés descriptifs pour chaque produit de remplacement;
 - d) présente une déclaration de conformité comprenant des caractéristiques techniques qui montrent que le produit de remplacement répond à tous les critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions, et;
 - e) indique clairement les parties des caractéristiques et des imprimés descriptifs qui confirment que le produit de remplacement est conforme aux critères de rendement obligatoires.
2. Les produits offerts comme équivalents dont la forme, l'ajustage, la fonction, la qualité et la performance ne seront pas pris en considération si:
 - a) la soumission ne fournit pas toute l'information requise pour permettre à l'autorité contractante de pleinement évaluer l'équivalence de chaque produit de remplacement,

ou;
 - b) le produit de remplacement ne répond pas aux critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions visant l'article en question ou ne les dépasse pas.
3. Lorsque le Canada évalue une soumission, il peut, sans toutefois y être obligé, demander aux offrants qui offrent un produit de

remplacement de démontrer, à leurs propres frais, que le produit de remplacement est équivalent à l'article indiqué dans la demande d'offre.

Inserer : 2. Fabricant équivalent

1. Les produits qui sont l'équivalent dans la forme, ajustage, la fonction et la qualité de l'élément (s) indiquée dans la DOC ne sera considérée que lorsque l'initiateur précise le fabricant d'équivalent dans l'annexe "A" Liste d'outils a main sous l'entête
Sélectionnez / Insérer Fabricant Offert

Q - 6 La sollicitation est très complexe et exige que les soumissionnaires obtiennent des informations très détaillées à partir des fabricants tiers. PDSF n'est pas un concept qui est couramment utilisé par les fabricants d'outils a main et / ou d'outils électriques. Par conséquent, la plupart des fabricants devront créer PDSF pour le but de cette sollicitation. On demande une documentation importante devant être inclus dans les propositions, dont certaines doivent provenir de tiers. En outre, il ya un certain nombre de jours fériés précédant immédiatement la date de clôture actuelle de la sollicitation. Afin de fournir aux soumissionnaires suffisamment de temps pour préparer des propositions qui répondent aux exigences de la demande, s'il vous plaît, serait il possible que TPSGC étendre la clôture des soumissions au 29 Juin 2012?

R - 6 Conformément a la Partie 1, point 4. **Termes clés**

"Dans le cadre de la présente offre à commandes (OC), les prix de détail suggérés par le fabricant (PDSF) désignent toute liste de prix commune fournie par les fabricants nommés à l'annexe A, Liste des outils à main, qu'elle soit publiée ou non. Il s'agit du prix offert par le fabricant pour vendre de petites quantités directement au client. Pour la présente OC, tous les offrants doivent fournir les PDSF indiqués par le fabricant."

Comme nous demandons pour la plus récente liste commune du prix de détail suggéré par les fabricants (PDSF), nous ne voyons pas la nécessité pour les fabricants à développer un PDSF aux seules fins de cette demande. Il n'est donc pas dans notre intention de prolonger la date de clôture des soumissions.

Q - 7 Est-ce que les distributeurs («Les offrants») doivent fournir la copie originale de l'annexe «E»?

R - 7 L'original ou une copie pdf de l'annexe «E» seront acceptées.

Sollicitation No. - N° de l'invitation

E60HP-12TOOL/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HP-12TOOL

Amd. No. - N° de la modif.

004

File No. - N° du dossier

hp921E60HP-12TOOL

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp921

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Q - 8 Pouvez-vous s'il vous plaît confirmer si c'est le fabricant ou le distributeur qui doit remplir l'annexe «D».

R - 8 Conformément à l'annexe «D» Attributs environnementaux de la sollicitation, il est de la responsabilité des distributeurs («Les offrants») de compléter l'annexe «D».

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT LES MEMES